

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du vendredi 11 avril 2025

Délibération N° DE_007_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	8
Date de la convocation : 08/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Jean-Barthélémy Maris, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié, Dominique Dumons

Représentés :

Absents et Excusés : Nicolas Connord

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Paul Perilhou est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte unique financier - ROQUEFIXADE 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice	96 152,93	151 103,09	90 346,73	123 175,83	186 499,66	274 278,92
Total	96 152,93	151 103,09	90 346,73	123 175,83	186 499,66	274 278,92

Date de transmission de l'acte 15/04/2025

Date de réception de l'AR 15/04/2025

009-210902490-DE_007_2025-DE

AGEDI						
Résultat de clôture		54 950,16		32 829,10		87 779,26
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	54 950,16	0,00	32 829,10	0,00	87 779,26
Résultat définitif		54 950,16		32 829,10		87 779,26

Michel SABATIER se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Michel SABATIER vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Michel SABATIER pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Paul Perilhou
Secrétaire de séance

